

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h 04.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- |                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline Farrugia       | 4. Elizabeth Fee             |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5.                           |
| 3. Guy Veillette          | 6. Alexandre-Nicolas LeBlanc |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.  
EST AUSSI PRÉSENT monsieur Bruno Bélisle, Secrétaire-trésorier-adjoint.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai et de la séance extraordinaire du 10 mai 2018
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL**

5. Démission de Monsieur Carl Rodrigue au poste d'inspecteur en bâtiment
6. Démission de Madame Natacha Prince au poste d'adjointe administrative
7. Nomination d'une préposée à l'information touristique
8. Nomination d'un préposé saisonnier aux travaux publics
9. Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP) - Nominations

**FINANCES ET TRÉSORERIE**

10. Acceptation des comptes à payer
11. Rapports des salaires nets – 2018-05
12. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 400 000 \$ qui sera réalisé le 19 juin 2018
13. Soumission pour l'émission d'obligations
14. Rapport du Maire des faits saillants de la situation financière 2017
15. Achat d'un camion pour le service des travaux publics

**GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS**

16. Marquage des lignes de rues et des stationnements – Octroi de contrat à l'entreprise Marquage L C inc.
17. Nettoyage des puisards et ponceaux, route 108 – Octroi de contrat à l'entreprise Sanikure inc.

**PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

18. Analyse de l'état de la station d'épuration des eaux usées – Octroi de mandat à l'entreprise SMi

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

19. Logiciel pour la gestion des loisirs – Octroi de contrat à Logiciels Sport-Plus inc.
20. Société récréative North Hatley (SRNH) – Octroi d'une compensation

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

21. Demande officielle à la Régie intermunicipale de protection incendie de Memphrémagog Est - Participation des pompiers aux événements 2018 -

**VARIA**

22. Mandat du conseil municipal au CCUP
23. PIIA d'intégration supérieur, 635, rue Sherbrooke
24. Fédération québécoise des municipalités – participation au congrès 2018
25. Services de suppléance en urbanisme
26. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
27. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

2018-06-04.01

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS-GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-06-04.02

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2018**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ELIZABETH FEE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 mai et de la séance extraordinaire du 10 mai 2018 soient adoptés.

ADOPTÉE

2018-06-04.03

**INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL**

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2018-06-04.04

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR**

Quarante (40) citoyens assistent à la séance.

**INTERVENANTS**

DOMINIQUE CYR  
FRANCOIS DROUIN  
CHANTAL MICHAUD  
MICHEL GRIMARD  
KRISTA FIDLER  
KRISTA FIDLER  
MICHAEL GRAYSON  
OUIDA MOLINER

DOMINIQUE CYR  
RICHARD LALUMIÈRE  
KRISTA FIDLER  
SUSAN GWYN  
ARIANNE BROUILLET  
NICKY VEILLEUX  
PAUL ST-PIERRE

RICHARD LALUMIÈRE  
MICHAEL GRAYSON  
JACQUES CAMPBELL  
RICHARD LALUMIÈRE  
DOMINIQUE CYR  
FRANCOIS DROUIN  
MICHAEL MUNKITTRICK  
MME MARTINEAU

**OBJETS**

DÉPÔT DE LA PÉTITION (SUITE)  
PLAGE  
PLAGE  
LIGNE DE RUES  
DOS D'ÂNE SUR CHEMIN DU LAC  
CAMIONS SUR CHEMIN DU LAC  
PLAGE

SERVICES OFFERTS À LA PLAGE,  
BARRIERE  
CLÔTURE PLAGE, BAINNADE QUAI FÉD  
VENTE DE GARAGE, TRAVAUX BATIMENTS  
BARRIERE  
BARRIERE  
ACCÈS À LA PLAGE,  
ACCÈS À LA PLAGE  
ASSURANCES  
ACCÈS AU LAC, CONSEIL MUN,  
BAINNADE AU QUAI FÉDÉRAL  
NOTES AU CONSEIL  
ACCÈS AU LAC, CLÔTURE  
CLÉ POUR LA CLOTURE  
BAINNADE  
NON RÉSIDENT ET ACHAT LOCAL  
BARRIERE  
SÉCURITÉ À LA PLAGE

2018-06-04.05

**DÉMISSION DE MONSIEUR CARL RODRIGUE AU POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

ATTENDU QUE monsieur Carl Rodrigue occupe le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement depuis juillet 2012;

ATTENDU QUE monsieur Carl Rodrigue a remis sa démission comme inspecteur en bâtiment et environnement le 11 mai dernier;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS-GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte la démission de monsieur Rodrigue;

QUE la municipalité remercie monsieur Rodrigue pour son engagement au service des citoyens de North Hatley et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

**2018-06-04.06**

**DÉMISSION DE MADAME NATACHA PRINCE AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

ATTENDU QUE madame Natacha Prince occupe le poste d'adjointe administrative depuis juin 2016 et de secrétaire-réceptionniste depuis juin 2008;

ATTENDU QUE madame Natacha Prince a remis sa démission comme adjointe administrative le 30 mai dernier;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS-GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte la démission de madame Prince;

QUE la municipalité remercie madame Prince pour son engagement au service des citoyens de North Hatley et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

**2018-06-04.07**

**NOMINATION D'UNE PRÉPOSÉE À L'INFORMATION TOURISTIQUE**

ATTENDU la résolution 2018-05-07.08, adoptée aux fins de combler un deuxième poste de préposé à l'information touristique durant la période estivale;

ATTENDU le processus de recrutement réalisé en vue de combler ledit poste;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE Madame Simonetta Gaumond soit nommée au poste de préposée à l'information touristique, selon un horaire hebdomadaire variable, au taux de salaire horaire de 13,00 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141.

ADOPTÉE

**2018-06-04.08**

**NOMINATION D'UN PRÉPOSÉ SAISONNIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU la résolution 2018-05-07.09, adoptée aux fins de combler un préposé saisonnier aux travaux publics;

ATTENDU le processus de recrutement réalisé en vue de combler ledit poste;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE Monsieur Jean-François Racine soit nommé au poste de préposé aux travaux publics saisonnier selon un horaire hebdomadaire variable, au taux de salaire horaire de 14.00 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-141

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

2018-06-04.09

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PATRIMOINE (CCUP)– NOMINATION**

ATTENDU la démission d'un conseiller municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le conseiller démissionnaire comme représentant du Conseil au Comité consultative d'urbanisme et de patrimoine (CCUP) et comme Président interimaire dudit comité;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseiller Guy Veillette, représentant du Conseil au Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP) soit nommé Président intérimaire dudit comité;

QUE la conseillère ELISABETH FEE soit désignée comme deuxième représentante du Conseil au Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP) ....

ADOPTÉE

2018-06-04.10

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 4 juin 2018 par le Service de trésorerie, au montant de 251 267.19 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

<b>RÉUNION DU : lundi 4 juin 2018</b>		Déposé :	2018-05-28
<b>MEETING OF : June 4, 2018</b>		Submit :	28-05-2018
FOURNISSEURS/SUPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
<b>DEZIEL</b>			
RÉPARATION CAMION GMC			5 952.28 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>5 952.28 \$</b>
			<b>Taxes incluses</b>
<b>SANI-ESTRIE</b>			
COLLECTES DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST			7 081.43 \$
CONTENEUR			275.94 \$
CONTENEUR			270.19 \$
CONTENEUR			310.43 \$
CONTENEUR			356.42 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>8 294.41 \$</b>
			<b>Taxes incluses</b>
<b>REVENU QUÉBEC</b>			
DAS			9 604.73 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>9 604.73 \$</b>
<b>MINISTRE DES FINANCES</b>			
1ER VERSMENET QUOTE PART SQ			76 114.00 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>76 114.00 \$</b>
<b>RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI</b>			
QUOTE PART 3			121 353.50 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>121 353.50 \$</b>
		<b>GRAND TOTAL</b>	<b>221 318.92 \$</b>
			<b>Taxes incluses</b>

ADOPTÉE

2018-06-04.11

**RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2018-05**

8 Employés, 7 membres du conseil

**19 240,27**

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

2018-06-04.12

**RÈGLEMENT DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN  
EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 2 400 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE  
19 JUIN 2018 -**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, le Village de North Hatley souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 400 000 \$ qui sera réalisé le 19 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2010-549 preco	63 900 \$
2010-549	1 676 100 \$
2012-561	213 400 \$
2010-551	399 600 \$
2018-609	47 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2010-549, 2012-561 et 2010-551, le Village de North Hatley souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 19 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 juin et le 19 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation. À cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DU LAC MEMPHREMAGOG  
230, RUE PRINCIPALE OUEST  
MAGOG, QC  
J1X 2A5

8. que les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Le Village de North Hatley, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2010-549, 2012-561 et 2010-551 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

2018-06-04.13

**SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS**

Date d'ouverture :	4 juin 2018	Nombre de soumissions :	4
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 4 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,6539 %
Montant :	2 400 000 \$	Date d'émission :	19 juin 2018

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 2010-549, 2012-561, 2010-551 et 2018-609, le Village de North Hatley souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE le Village de North Hatley a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 19 juin 2018, au montant de 2 400 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BMO NESBITT BURNS INC.

154 000 \$	2,00000 %	2019
159 000 \$	2,20000 %	2020
163 000 \$	2,40000 %	2021
167 000 \$	2,60000 %	2022
1 757 000 \$	2,70000 %	2023

Prix : 98,70000

Coût réel : 2,97547 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

154 000 \$	2,00000 %	2019
159 000 \$	2,25000 %	2020
163 000 \$	2,40000 %	2021
167 000 \$	2,60000 %	2022
1 757 000 \$	2,70000 %	2023

Prix : 98,51200

Coût réel : 3,02422 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

154 000 \$	2,05000 %	2019
159 000 \$	2,25000 %	2020
163 000 \$	2,40000 %	2021
167 000 \$	2,55000 %	2022
1 757 000 \$	2,70000 %	2023

Prix : 98,50130

Coût réel : 3,02443 %

4 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

154 000 \$	2,00000 %	2019
159 000 \$	2,25000 %	2020
163 000 \$	2,35000 %	2021
167 000 \$	2,55000 %	2022
1 757 000 \$	2,65000 %	2023

Prix : 98,30400

Coût réel : 3,02840 %

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BMO NESBITT BURNS INC. est la plus avantageuse;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 400 000 \$ du Village de North Hatley soit adjugée à la firme BMO NESBITT BURNS INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE

2018-06-04.14

**RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE 2017**

Comme exigé par la loi le Maire fait rapport des faits saillants de la situation financière de la municipalité suite au rapport financier et au rapport des vérificateurs externes. Le rapport sera joint au présent procès-verbal pour en faire partie et diffusé sur le site internet de la municipalité.

2018-06-04.15

**ACHAT D'UN CAMION POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU les nombreux bris de camion auxquels la Municipalité a eu à faire face lors de la dernière saison hivernale;

ATTENDU QUE la Municipalité fut dans l'obligation de procéder de gré à gré à l'acquisition d'un camion de dépannage;

ATTENDU l'opportunité qui s'est présentée pour la Municipalité d'acquérir un camion GMC-TOPKICK 1991 avec équipement de déneigement auprès des Entreprises Bruce Stoddard inc;

ATTENDU QUE des réparations ont dû être effectuées pour rendre le camion conforme aux normes de la SAAQ;

ATTENDU QUE la mise aux normes a été effectuée et que la Municipalité peut confirmer l'achat du camion;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ELIZABETH FEE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité procède à l'achat d'un camion GMC-TOPKICK 1991 avec équipement de déneigement auprès des Entreprises Bruce Stoddard inc au coût de 6 827.50 \$ taxes en sus, selon le prix stipulé à l'offre du 10 janvier 2018;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 03-210-12-000.

ADOPTÉE

2018-06-04.16

**MARQUAGE DES RUES ET DES STATIONNEMENTS – OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE MARQUAGE LC INC.**

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder au marquage des rues et des stationnements;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

ATTENDU les dispositions du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur, de gré à gré;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ELIZABETH FEE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le contrat pour le marquage des rues et des stationnements soit octroyé à l'entreprise Marquage LC inc., pour un montant de 3 479 \$, taxes en sus, selon les prix stipulés à l'offre de service du 22 mai 2018;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-01-521.

ADOPTÉE

**2018-06-04.17**

**NETTOYAGE DES PUISARDS ET PONCEAUX, ROUTE 108 – OCTROI DE MANDAT À L'ENTREPRISE SANIKURE INC.**

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder au nettoyage des puisards et ponceaux de la route 108;

ATTENDU les dispositions du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur, de gré à gré;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le contrat pour nettoyage des puisards et ponceaux de la route 108 soit octroyé à l'entreprise Sanikure inc. pour un montant de 1 812 \$, taxes en sus, selon les prix stipulés à l'offre de services du 28 mai 2018;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-01-521.

ADOPTÉE

**2018-06-04.18**

**ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – OCTROI DE MANDAT À SMi**

ATTENDU QU'il est requis de procéder à une analyse de l'état de la station des eaux usées sous forme de diagnostic et d'obtenir un avis sur le maintien de ce mode de traitement ou sur le choix de nouvelles technologies de traitement;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été réalisé à cette fin;

ATTENDU le rapport de soumission de Claude Cinq-Mars, Ingénieur;

ATTENDU QUE trois firmes invitées ont présenté des propositions conformes;

ATTENDU QUE les prix soumis, taxes en sus, sont les suivants :

- SM i. : 9 500,00 \$
- Assisto Inc. : 12 200,00 \$
- Exp. Inc. : 16 500,00 \$

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE  
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley mandate la firme SM i. pour réaliser l'étude de l'état de la station d'épuration des eaux usées, pour un montant de 9 500 \$, taxes en sus selon leur proposition du 22 mars 2018;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-414-01-410

ADOPTÉE

**2018-06-04.19**

**LOGICIEL POUR LA GESTION DES LOISIRS – OCTROI DE CONTRAT À LOGICIELS SPORT-PLUS INC.**

ATTENDU QUE la Municipalité prend charge des activités récréatives à la plage Pleasant View, ce qui nécessitera un système de gestion de la clientèle, notamment pour les abonnements et les inscriptions aux activités;

ATTENDU QUE le projet de navette initié par la Régie intermunicipale du parc Régional



**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

Massawippi (RIPRM), nécessitera un système de gestion de la clientèle, notamment pour les réservations;

ATTENDU le logiciel de l'entreprise Sport- Plus qui répond aux besoins des partenaires et l'offre de services de l'entreprise du 17 mai 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité et la RIPRM ont avantage à partager les coûts du logiciel;

ATTENDU QUE la Municipalité et la RIPRM sont responsables des coûts des transactions afférentes à leurs activités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC  
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité procède à l'achat du logiciel Sport-Plus au coût annuel de 1 000 \$, taxes en sus, et accepte d'assumer les frais afférents aux transactions électroniques nécessaires à ses activités.

QUE la RIPRM assume les frais afférents aux transactions électroniques nécessaires à ses activités;

QUE les coûts du logiciel et frais afférents seront partagés également entre la Municipalité et la Régie intermunicipale du parc Régional Massawippi ;

ADOPTÉE

2018-06-04.20

**SOCIÉTÉ RÉCRÉATIVE NORTH HATLEY (SRNH) – OCTROI D'UNE COMPENSATION**

ATTENDU QUE la Municipalité prend charge des activités se déroulant à la plage et aux tennis;

ATTENDU QUE la Municipalité et la SRNH ont conclu une entente relative à l'utilisation des équipements propriété de la SRNH;

ATTENDU QUE la SRNH consent au prêt de ses équipements sans frais pour la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite verser à la SRNH une compensation en remerciement pour le prêt des équipements;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC  
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité octroie une compensation de 1 000 \$ à la SRNH, pour l'utilisation d'équipements, dont la SRNH est propriétaire;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-91-959

ADOPTÉE

2018-06-04.21

**DEMANDE OFFICIELLE À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE DE MEMPHRÉMAGOG EST – PARTICIPATION DES POMPIERS AUX ÉVÉNEMENTS 2018**

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale de Protection des Incendies de North Hatley et du Canton de Hatley (RIPI) fournissait les services de pompiers lors des fêtes du 24 juin et du 1<sup>er</sup> juillet;

ATTENDU QUE la RIPI a été remplacée par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie de Memphrémagog Est (RIPPIME);

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE  
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité demande à la RIPPIME de reconduire les services de support et d'encadrement offerts traditionnellement pour la tenue des festivités à l'occasion de la Fête nationale et de la Fête du Canada.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

**VARIA**

**2018-06-04.22**

**MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCUP**

ATTENDU la volonté du conseil de North Hatley d'analyser la réglementation sur les clôtures;

ATTENDU la préoccupation du conseil de North Hatley de tenir compte de la topographie du territoire, de la hauteur et la composition des clôtures;

ATTENDU QU'il est du mandat du CCUP de donner avis au conseil en rapport à telles questions ;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil municipal du Village de North Hatley mandate le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine, d'analyser la réglementation sur les clôtures et de vérifier la faisabilité de conjuguer la topographie du territoire à la hauteur et la composition des clôtures.

ADOPTÉE

**2018-06-04.23**

**PIIA D'INTÉGRATION SUPÉRIEUR, CHANGEMENT DE PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE AU 635, RUE SHERBROOKE, ZONE C-6**

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 9 mai 2018;

ATTENDU QU'une demande de changement de porte d'entrée principale (en bois) a été soumise;

ATTENDU QUE la porte proposée est en acier incluant des panneaux latéraux de verre fixe de chaque côté de la porte;

ATTENDU QUE les autres portes de la résidence sont en acier.

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine recommande les points suivants :

- Que des carrelages doivent être ajoutés aux panneaux latéraux vitrés;
- Que si les moulures encadrant l'ouverture de la porte devaient être refaites, elles devraient reprendre les mêmes détails que le cadre existant.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

**2018-06-04.24**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – PARTICIPATION AU CONGRÈS 2018**

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) tiendra son congrès annuel à Montréal les 20, 21 et 22 septembre 2018;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité de participer à ce congrès;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité procède à l'inscription du maire et de 3 conseillers au congrès de la FQM;

QUE la Municipalité assume les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de restauration des participants en conformité avec la politique municipale en vigueur.

ADOPTÉE

**2018-06-04.25**

**SERVICES DE SUPPLÉANCE EN URBANISME**

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 JUIN 2018**

ATTENDU QUE le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement est vacant;

ATTENDU QUE la Municipalité doit être en mesure de répondre aux demandes de citoyens concernant les permis et les autres demandes reliées à l'urbanisme durant cette vacance;

ATTENDU que la firme « les services EXP » collabore déjà avec la Municipalité pour la mise aux normes de certains règlements reliés à l'urbanisme;

ATTENDU l'offre de service reçue de la firme EXP en date du 4 juin 2018 pour la fourniture de service sur appel d'un inspecteur en bâtiment;

ATTENDU les dispositions du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur, de gré à gré;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE la Municipalité donne un mandat pour la fourniture de service d'inspecteur en bâtiment à la firme « les services EXP inc. » pour un montant de 65\$/heure, taxes en sus, selon les prix stipulés à l'offre de services du 4 juin 2018;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411.

ADOPTÉE

2018-06-04.26

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL**

**INTERVENANTS**

Dominique Cyr  
Jacques Campbell  
Jacques Campbell  
Michael Grayson  
Susan Gwyn  
Dominique Cyr  
Paul St-Pierre  
Paul Parker  
Dominique Cyr  
Jacques Campbell  
Richard Lalumiere  
Dominique Cyr  
Susan Gwyn  
Michael Grayson  
Jacques Campbell  
Claude Gendron

**OBJETS**

Traverse piétons sur Massawippi et Woodward  
Démolition du Connaught et herbe haute  
St-Jean (activités pour artistes)  
Ramassage de déchets dangereux  
Baldwin ramasse les déchets dangereux  
Aire de jeux au parc de la Rivière  
Tâche de suppléance de l'inspecteur  
Rampe de mise à l'eau  
Couleur de maison  
Intégration architectural  
Tourisme, site internet  
Informations arrivent plus vite  
Affiche pas de plongeon  
Connaught – démolition, vente du bâtiment  
Délai de prescription du permis du Connaught  
Plage municipale, clôture, taxes d'eau,

2018-06-04.27

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21H05, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS-GERRISH  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Michael Page  
Maire

\_\_\_\_\_  
Bruno Bélisle  
Secrétaire- trésorier adjoint

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.